

Délibération

Commission de la formation et de la vie universitaire | CFVU

Séance plénière du lundi 7 avril 2025

Délibération n°2025-015

[Délibération] Proposition d'une option Pédagogie en Sciences de la Santé (P2S) dans le M2 Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF).

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

Considérant ce qui suit :

Il revient à la Commission de la formation et de la vie universitaire d'émettre un avis sur la mise en œuvre des formations.

La proposition est jointe en annexe.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU adopte la proposition d'intégrer une option, Pédagogie en Sciences de la Santé dans le Master 2 Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF).

Article 2 : La présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	40

Quorum :	Atteint
Membres présents :	22
Membres représentés :	6
Total :	28

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	28
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	28
Pour :	28
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 24/04/25

Le Président du Conseil Académique



Romain ABRAHAM

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante
Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours cinte la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.
Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.